



Evolution de l'effort de défense

Horizon 2028



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la défense



- Expliquer comment le Luxembourg prévoit d'augmenter son effort de défense pour faire face aux défis actuels et futurs tout en:
 - prenant en compte la situation sécuritaire en Europe;
 - respectant nos engagements au sein de l'Alliance et de l'Europe;
 - restant un partenaire solidaire et fiable en matière de défense.
- tout en tenant compte de:
 - la situation particulière du Luxembourg et de son Armée;
 - la nécessité de s'assurer que nos dépenses militaires soient utiles, maîtrisables et directement liées à nos engagements capacitaires;
 - l'importance d'investir dans des capacités dual-use et des technologies vertes;
 - apporter une plus-value, en matière de défense, à notre pays, à nos partenaires et au sein de l'OTAN et de l'UE.



➤ Contexte politique

- Sommet du Pays de Galles 2014 - “*we will aim to move towards the existing NATO guideline of spending 2% of GDP on defence within a decade, with a view to fulfilling NATO capability priorities.*”
- Crise ukrainienne (2022)
- Sommet de l'OTAN à Madrid 27-28 Juin 22

➤ Suivi de la présentation à la commission de la Sécurité intérieure et de la Défense de la Chambre des députés du 28 mars 22:

« La Défense étudiera d'ici le sommet de l'OTAN de Juin 22 les opportunités pour augmenter davantage l'effort de défense dans les limites des ressources disponibles et sous réserve d'une décision gouvernementale. »



- Etude collaborative de Direction de la Défense et de l'Armée selon les principes suivants:
 - Lien avec les objectifs capacitaires luxembourgeois - NATO Defence Planning Process (NDPP);
 - Développement des domaines clés de la Défense luxembourgeoise (Intelligence, Surveillance and Reconnaissance ISR / transport aérien / technologies spatiales / Cyber);
 - Contribuer à la réduction des déficits capacitaires OTAN/UE;
 - Recherche d'investissements capacitaires à haute valeur ajoutée pour l'OTAN/UE;
 - Approche progressive, réaliste, réalisable et soutenable dans la durée.



Suite à cette étude et après proposition de Monsieur le Ministre de la Défense, le Gouvernement en conseil, dans sa session du 10 Juin 2022, a marqué son accord à:

- une augmentation de l'effort de défense pour atteindre un objectif de 1% du PIB, au plus tôt à partir de 2028;
- l'annonce de l'augmentation de l'effort de défense luxembourgeois lors du Sommet de l'OTAN le 27 et 28 juin à Madrid.



- Le SG Stoltenberg fera un rapport au sujet des progrès accomplis par les Alliés en matière d'effort de défense
 - important que le Luxembourg fasse de nouvelles annonces
- A ce stade, il n'est pas prévu de modifier l'engagement du Sommet du Pays de Galles concernant l'effort de défense. Cet engagement vaut jusqu'en 2024.
- Le Sommet demandera à se repencher sur la question en 2024 lorsque l'engagement actuel expirera.
- A ce stade, l'OTAN est divisé entre ceux qui veulent fixer les 2% comme un minimum et d'autres alliés qui s'y opposent (DE, CAN, LU...).



Explications détaillées



- *L’effort de défense est un terme généralement utilisé pour décrire la part du produit intérieur brut qu’un pays consacre à la Défense*.*
- Dépenses éligibles selon l’OTAN:
 - *Par dépenses de défense, l’OTAN entend un paiement effectué par un gouvernement national dans le but exprès de répondre aux besoins des forces armées du pays ou de celles de pays de l’Alliance.*
 - *L’assistance financière fournie par un pays de l’Alliance à un autre.*
 - *Les contributions au budget commun et aux fonds fiduciaires de l’OTAN.*

* Le terme “Défense” englobe au Luxembourg la **Direction de la Défense et l’Armée**



- Hypothèse de départ: évolution vers 1% du PIB à moyen terme (±5 ans)
- Analyse de la planification actuelle qui se basait sur:
 - L'accord de coalition 2018-2023 et la décision du Gouvernement en conseil du 19 juillet 2019: 0,72% PIB à partir 2024;
 - Les prévisions du Statec, leur mise à jour en avril 2022 et les projections de l'Inspection générale des finances;
 - Evaluation des capacités existantes et des projets en cours;
 - Identifier le potentiel de développement;
 - Mise à jour des besoins financiers pour les projets en cours.
- Identification des projets capacitaires supplémentaires (selon les principes présentés précédemment)
- Elaboration d'une projection 2024-2028 réaliste et réalisable.



➤ Prise en compte :

- Des besoins en ressources humaines et de la charge de travail (Armée et Direction de la défense);
- Des aspects législatifs – besoins en lois financières et du calendrier législatif;
- Du besoin de maintenir cet effort dans la durée et d'éviter les « Pics d'investissements »;
- Des contraintes et risques liés aux projets d'envergure (besoin de partenaires, retards, annulations).



- La Défense a estimé qu'il est réaliste d'atteindre **1% du PIB au plus tôt en 2028** et de maintenir aussi cet effort sous certaines conditions (recrutement, partenariats et coopérations, évolution du PIB, cycle de production et accès technologique, etc.).
- L'effort de défense sera réalisé et maintenu grâce à un certain nombre de projets (actuels et futurs) consolidant la position luxembourgeoise au sein de l'OTAN et de l'UE comme un partenaire fiable en matière de défense. A travers une **consolidation et un renforcement de nos domaines d'expertise**, l'effort de défense pourra être assuré pour la période visée.



- La trajectoire retenue pour l'effort de défense est la suivante :
 - 2023 : 0,71% du PIB (\pm 573 mio d'euros)
 - 2024 : 0.77% du PIB (\pm 649 mio d'euros)
 - 2025 : 0.83% du PIB (\pm 728 mio d'euros)
 - 2026 : 0.89% du PIB (\pm 814 mio d'euros)
 - 2027 : 0.95% du PIB (\pm 906 mio d'euros)
 - 2028 : 1% du PIB (\pm 994 mio d'euros)
- L'objectif 1% guidera les efforts de la Défense mais 2028 n'est pas considéré comme une date figée.

Comparaison



L'ancienne planification, se basant sur la décision du Gouvernement en Conseil de 2019 prévoyait un effort de défense à hauteur de 0.72 % du PIB à partir de 2024.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Estimations PIB en MEUR	80 729	84 234	87 686	91 417	95368	99400
Planification 0.72 % PIB en MEUR	573	606	631	658	687	716
Nouvelle trajectoire en % PIB	0.71%	0.77%	0.83%	0.89%	0.95%	1%
Nouvelle trajectoire en MEUR	573	649	728	814	906	994
Augmentation en MEUR	0	+43	+97	+156	+219	+278

Investissements capacitaires futurs (1/2)



Les fonds alloués à la Défense seront utilisés pour:

- Réaliser notre objectif capacitaire du **bataillon de reconnaissance belgo-luxembourgeois** dès 2028:
 - Acquisition du matériel et des équipements militaires nécessaires (Systèmes de communications, véhicules, armements et munitions);
 - Mise en place d'un stock de munitions selon les exigences OTAN;
 - Mise en place de l'infrastructure nécessaire pour le soutien du bataillon.
- La poursuite de nos engagements dans le **domaine aérien**:
 - Assurer le maintien en condition, la modernisation et le développement de nos capacités existantes (A400M / MRTT);
 - Continuer et développer la contribution luxembourgeoise aux programmes de surveillance aérienne de l'OTAN (AWACS – Alliance Ground Surveillance (AGS) – Alliance Future Surveillance Concept (AFSC)) afin de garantir leur opérationnalité;
 - Soutenir et développer la fourniture de service (ISR/Evacuation Médicale/Transport) à nos partenaires au sein des organisations dont le Luxembourg fait partie.

Investissements capacitaires futurs (2/2)



Les fonds alloués à la Défense seront utilisés pour:

- La poursuite et le développement des capacités des **systèmes aériens de surveillance et d'observation pilotés à distance (UAS/RPAS)**;
- L'élargissement et le développement de nos capacités dans **le domaine spatial** en ligne avec notre Stratégie spatiale de défense, publiée en 2022:
 - Communication satellitaire (SATCOM)
 - Earth Observation (LUXEOSys)
 - Space Situational Awareness
 - Clean Space
- Le développement de nos capacités de défense et de sécurité **cyber**;
- Les investissements dans **l'infrastructure militaire** à travers:
 - La participation au projet capacitaire UE de mobilité militaire renforcée et du projet (PESCO) de réseau de pôles logistiques en Europe
 - La rénovation et le maintien de l'infrastructure militaire nationale et internationale au Luxembourg



Les investissements envisagés nécessiteront:

- Un effort financier considérable;
- Une mise à disposition de ressources humaines additionnels;
- Le vote de plus de 15 lois financières sur la période 2024-2028;
- Des engagements à long terme;
- Des partenariats multinationaux et supranationaux (OTAN/UE).

Donc

Au-delà de l'engagement initial de ce gouvernement de valider une trajectoire visant à atteindre les 1% du PIB, il s'agit d'un engagement politique et financier à long terme. Cet engagement est nécessaire pour assurer le rôle du Luxembourg comme un partenaire responsable et fiable au sein de l'Alliance.



L'ensemble des projets d'investissement **dépendra** partiellement **d'acteurs externes**. Aussi bien des partenaires nationaux, multinationaux et supranationaux ainsi que des acteurs industriels interviendront dans nos projets et pourront causer des délais, des retards et des annulations de projets, pour des raisons légitimes mais échappant au contrôle de la Défense luxembourgeoise.

Donc

La Défense minimisera les risques en effectuant une planification prudente et en restant prête à compenser le retard ou l'annulation éventuelle d'un projet planifié.



- Le gouvernement a validé et annoncera à l'OTAN une trajectoire de l'effort de défense visant à atteindre 1% du PIB au plus tôt à partir de 2028.
- Depuis 2014, l'effort de défense a été augmenté de 230%, avec cette nouvelle planification, à hauteur de \pm 1 milliard en 2028, l'effort de défense sera multiplié par 5 en comparaison avec 2014.
- Cette planification se base sur l'analyse des besoins actuels et futurs de l'Armée et de la Direction de la défense et elle sera mise à jour régulièrement;
- Dépenser n'est pas une foi en soi, il est important de maintenir un lien clair avec les objectifs capacitaires OTAN et mettre l'accent sur la qualité des forces, l'interopérabilité ainsi que la capacité de défense et de dissuasion;
- Les investissements planifiés répondent à nos objectifs capacitaires fixés par l'OTAN, à nos besoins et à ceux de nos partenaires;
- A travers cette approche, le Luxembourg affirme sa position de partenaire solidaire et fiable en matière de défense au sein de l'OTAN et de l'UE.



Questions?